

Année d'inscription :	M2 SEE
Responsable pédago :	Yacine AMARA

Semestre 3	UE	Eléments pédagogiques	ECTS	Coef	Cours Magistral	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	discipline
			6	3				
	UE1 Culture technique et économique	Anglais		1		22		anglais
		Gestion de projet		1	16			EEA
		Conférences et séminaires		1	15			EEA
			14	4				
	UE2 Energétique Electrique	Modélisation Avancée des Convertisseurs Statiques		1	20	14	15	EEA
		Structures Avancées d'Actionneurs Electromécaniques		1	20	14	15	EEA
		Energies Renouvelables et Alternatives		1	16			EEA
		Stockage de l'Energie Electrique		1	16	10		EEA
			4	2				
	UE3 Systèmes	Commande des actionneurs électromécaniques		1	12	8		EEA
		Structures et Composants des réseaux "Smart Grids"		1	12	8		EEA
			6	2				
	UE4 Méthodes et Outils Numériques	Modélisation Numérique		1	16		12	EEA
		Conception des dispositifs électriques		1	16	10		EEA
	Total semestre 3 (pour un étudiant)		30		159	86	42	287

Enseignement dispensé au sein du parcours SFSI

Semestre 4	UE	Eléments pédagogiques	ECTS	Coef	Cours Magistral	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	discipline
			4	3				
	UE5 Conception par optimisation	Optimisation non linéaire sous contraintes d'entraînements électromécaniques		2	10			EEA
		Algorithmes évolutionnaires		1	5			EEA
	UE6 Commande des		4	3				

Systèmes Energétiques Electriques	Commande des Systèmes Energétiques Electriques		3	15			EEA
UE7 Stage		22	15				
	Stage		15				
Total semestre 4 (pour un étudiant)		30		30	0	0	30
Total M2 SEE		60		189	86	42	317

Conditions de validation de l'année :

L'année de formation est validée lorsque la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10 **et** que la moyenne de chaque semestre est supérieure ou égale à 8. Dans ce cas, 60 ECTS sont obtenus. Si l'année n'est pas acquise, le semestre est acquis lorsque la moyenne obtenue à celui-ci est supérieure ou égale à 10 **et** que la moyenne de chaque UE est supérieure ou égale à 8. Dans ce cas, 30 ECTS sont obtenus.

Dans tous les cas, en cas de non validation de semestre, les UE ou EP ayant des ECTS rattachés et ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sont acquis définitivement.